INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 11 janvier 2023**

**INFOS MACRO**

* Les principales Bourses européennes ont fini en hausse, profitant de l'optimisme des investisseurs sur l'inflation américaine, attendue jeudi. Le CAC 40 a gagné 0,80% à 6 929,19 points tandis que l'EuroStoxx50 s'est adjugé 1% à 4 098,11 points. La tendance était similaire aux Etats-Unis, avec un Dow Jones en progression de 0,21% vers 17h30.
* Les investisseurs sont dans l'attente de la publication demain de nouvelles données sur l'inflation aux Etats-Unis pour décembre. L'indice des prix à la consommation est attendu en progression de 6,5%, soit un ralentissement par rapport à sa hausse de 7,1% en novembre. Hors les éléments volatils que sont l'énergie et l'alimentation, l'inflation est anticipée à 5,7% en décembre contre +6% en novembre.
* " Nous pensons que la lecture de l'indice des prix à la consommation de base va confirmer un nouveau ralentissement du rythme de resserrement de la Fed. A la suite de la hausse de 50 points de base (bps) lors de la réunion de décembre, nous anticipons un rythme de hausse de la Fed de 25bp début février pour terminer aux environs de 5% ", anticipe Pimco.
* En attendant, l'heure est à la détente au niveau des taux longs, du moins en Europe. Le rendement du 10 ans allemand recule de près de 12 points de base à 2,19%. L'écart avec le rendement de son équivalent italien est tombé au plus bas depuis avril dernier.
* L'euro gagne 0,98% à 1,0005 francs suisses en fin d'après-midi. La parité n'avait plus été observée depuis début juillet 2022. " La Banque centrale sera probablement obligée de mettre en œuvre une politique monétaire plus restrictive que la Banque nationale suisse en raison de problèmes d'inflation beaucoup plus prononcés ", expliquait récemment Commerzbank. Le cambiste anticipait donc une hausse modérée de la devise européenne vis-à-vis de la monnaie suisse.
* Selon une récente enquête menée par WisdomTree, les investisseurs professionnels européens estiment que les principales matières premières (48 %), l'or (41 %) et les métaux industriels (40 %) sont les meilleurs outils pour se protéger contre l'inflation. WisdomTree segmente l'inflation en composantes 'attendues' et 'inattendues' : " Nous calculons l'inflation 'attendue' en utilisant le taux d'intérêt des bons du Trésor. L'inflation 'inattendue' correspond au taux d'inflation réalisé moins le taux des bons du Trésor.

Très peu d'actifs augmentent avec une inflation inattendue. Dans ce contexte, les matières premières et l'or sont incontestablement dans une catégorie à part, les métaux industriels excellant en tant que protection contre l'inflation inattendue. " Il convient de souligner que l'inflation que nous avons connue au cours des deux dernières années a été en grande partie de nature inattendue ", ajoute WisdomTree

" Les matières premières constituent un atout précieux pour la diversification des portefeuilles en général. Elles pourraient jouer un rôle de plus en plus important dans la protection contre le risque climatique", conclut WisdomTree. De plus, les métaux industriels devraient bénéficier de la demande liée à la mégatendance de la transition énergétique.

* La progression du PIB pour le quatrième trimestre 2022 s’établirait ainsi autour de 0,1 % par rapport au trimestre précédent, a indiqué la Banque de France dans sa dernière enquête mensuelle de conjoncture. Elle estime que le PIB serait en légère hausse en décembre et quasi stable en janvier. La croissance au quatrième trimestre serait modeste car pénalisée par la baisse du PIB en octobre.

" En raison des grèves dans les raffineries et de la maintenance des centrales nucléaires, l'activité avait fortement reculé ce mois‑là dans l'industrie, mais aussi dans les services marchands, dont certaines composantes (commerce de détail, restauration) – en particulier dans les zones rurales – ont été également affectées par les pénuries de carburant ", explique la Banque de France.

Conformément aux données de son enquête, la valeur ajoutée serait en légère hausse en décembre dans l'industrie alimentaire, comme dans l'industrie manufacturière. La composante énergie dans son ensemble verrait sa valeur ajoutée se stabiliser en décembre. Si elle est tirée par la reprise de l'activité dans les raffineries, elle a souffert de la fermeture de centrales nucléaires.

La valeur ajoutée dans les services couverts par l'enquête serait en progression, notamment l'hébergement‑restauration et les autres services marchands. Le secteur de la construction connaîtrait une progression de sa valeur ajoutée en décembre.

* L'activité du commerce spécialisé en points de vente a terminé décembre 2022 en hausse de 6,5 % par rapport à décembre 2021, soit 10 % au-dessus de décembre 2019, selon le bilan publié par Procos, la Fédération représentative du commerce spécialisé, qui rassemble 260 enseignes. Alors que Procos présentera le 8 février 2023 le bilan complet de l'activité de l'année 2022, il apparait déjà que la fréquentation des points de vente en 2022 reste en retrait important par rapport à 2019, de l'ordre de - 19,6 % en moyenne sur l'année et très comparable à celle de 2021 (+ 0,3 %).

Le total de l'activité 2022 en points de vente reste inférieur à celui de 2019 pour l'habillement (- 2,6 %), la chaussure (- 8,5 %) et la restauration. A l'inverse, plusieurs secteurs finissent l'année 2022 avec des ventes magasins supérieures à celles de 2019, comme l'alimentaire spécialisé (+ 9, 7 %), l'équipement de la maison (+ 6,5 %) et la beauté-santé (+ 2,3 %).

Alors que les soldes viennent de débuter, les enseignes sont particulièrement préoccupées par leur modèle économique en 2023, anticipant un effet ciseaux entre augmentation forte des coûts, écrasement des marges et risques sur la consommation.

**SOCIETES**

* Sur le plan des valeurs, LVMH a progressé après avoir dévoilé d'importantes nominations. Plus généralement, le secteur du luxe a été bien orienté. En revanche, le secteur bancaire a été sous la pression du recul des taux longs en Europe. Les valeurs liées à la défenses, grandes gagnantes de 2022, ont aussi été délaissées.
* Plastic Omnium s’allie à Rein, filiale du groupe public chinois Shenergy Group, pour la création d'une coentreprise à parité à Shanghai visant à produire et commercialiser des systèmes de stockage d'hydrogène haute pression de types III et IV2 destinés au marché chinois des véhicules commerciaux. Les deux partenaires ont également signé un protocole d'accord pour étendre leur coopération à la construction d'écosystèmes hydrogène et contribuer ainsi à la feuille de route de neutralité carbone de la Chine.

Cette coentreprise pourra exploiter la compétence technologique de Plastic Omnium dans le domaine des réservoirs hydrogène haute pression, et bénéficier de l'empreinte industrielle de Rein dans la fabrication de systèmes de transport et de stockage hydrogène dédiés au marché chinois.

Consolidée dans les comptes de Plastic Omnium, cette coentreprise prévoit la mise en place de capacités de production à Shanghai (district de Jiading) pour répondre à la croissance du marché chinois. Il s'agira d'une ligne pilote de réservoirs hydrogène haute pression de type IV qui sera mise en place en 2025 et d'une nouvelle méga-usine d'une capacité annuelle de 60 000 réservoirs hydrogène haute pression, qui devrait être opérationnelle à partir de 2026.

* Vinci s'est adjugé 0,28% à 99,68 euros. Sa filiale Cobra a annoncé avoir remporté, en partenariat avec Siemens Energy, un contrat pour la réalisation de deux plateformes offshore de conversion d'énergie électrique en Mer du Nord, d'une valeur de plus de quatre milliards d'euros. Ce projet s'intègre dans le cadre du plan de transition énergétique de l'Allemagne, prévoyant la réalisation d'un important réseau de production d'électricité d'origine éolienne offshore, a précisé le groupe dans un communiqué.

Ces plateformes, d'une capacité de 2 gigawatts chacune, pourront alimenter l'équivalent d'une ville de 4 millions d'habitants comme Berlin", précise Vinci.

Elles permettront de convertir le courant alternatif produit par plusieurs parcs éoliens en courant continu haute tension qui sera reconverti en courant alternatif sur des stations terrestres, situées à 400 kilomètres environ. La réalisation de ces stations terrestres est également incluse dans le contrat, a ajouté le groupe français de construction.

Le chantier mobilisera 2 000 emplois jusqu'en 2029, date de la mise en service de la première plateforme.

* Le titre Fountaine Pajot a gagné 5,76% à 124,80 euros, soutenu par les perspectives favorables publiées ce matin. L’action touche un plus haut depuis avril 2022, et monte de plus de 10% sur cinq jours. Le fabricant de catamarans a annoncé que son carnet de commandes actuel couvre à la fois l'exercice 2022/23 et une grande partie des exercices à suivre, et qu’il lui permet d'envisager une croissance pour l'année 2022/23 entre 10% et 15%.

Le groupe précise que la croissance de ses ventes sera portée par des capacités de production renforcées (embauches et sous-traitance), des lancements de produits et le déploiement commercial de l'électrique hybride.

Les nouveaux modèles comprendront notamment le New 80, nouveau navire amiral du groupe, qui sera lancé à l'été 2023 et le D37, chez Dufour, seul voilier de cette taille à proposer autant d'espace de vie à bord.

Le groupe a annoncé fin décembre 2022 que sur l'exercice 2021/22, clos fin août, le résultat net part du groupe était en forte amélioration à 15,9 millions d'euros contre 11,6 millions d'euros en 2020/21. L'excédent brut d'exploitation est ressorti à 33,4 millions d'euros, contre 32,9 millions d'euros un an auparavant.

* Miliboo a cédé 5,96% à 2,21 euros. La marque digitale d'ameublement, détenue à 20% par le groupe M6, a publié ses résultats semestriels de l’exercice 2022-23 (période du 1er mai au 31 octobre 2022) marqués par un contexte inflationniste général et d'où ressort un chiffre d'affaires de 21,4 millions d'euros, en croissance de 16%. Malgré cette progression, la marge brute semestrielle reste stable à 10,9 millions d'euros, soit un taux de marge brute sur chiffre d'affaires de 51,1% en recul de plus de 8 points.

Cette évolution s'explique par la hausse conjoncturelle des prix de revient en raison des tensions inflationnistes mondiales (fret, matières premières, ...) qui ont été amplifiées par l'évolution défavorable de la parité euro-dollar. L'effet a été particulièrement marquant au premier trimestre où le taux de marge brute a atteint un point bas à 50,5% en moyenne, avant d'amorcer un début de remontée au deuxième trimestre pour atteindre 52,8% au mois d'octobre.

L'Ebitda semestriel ressort ainsi à -1,6 million d'euros, avec une perte essentiellement concentrée sur le premier trimestre (-1,4 million d'euros), le deuxième trimestre étant proche de l'équilibre (-0,2 million d'euros) grâce au bon niveau d'activité sur la période. Miliboo affichait un Ebitda semestriel de 0,6 million, un an plus tôt.

**ANALYSE**

* Après l’Insee mardi, c'est au tour de la Banque de France de laisser entendre que l'économie hexagonale évite la sortie de route. « Sur la fin d'année 2022, et malgré la succession des chocs externes, l'activité économique continue de faire preuve de résilience », affirme l'institut d'émission en s'appuyant sur les résultats de sa dernière enquête de conjoncture publiée ce mercredi.

Une résilience qui permet à la croissance de rester dans le vert. Au dernier trimestre de 2022, la Banque de France maintient sa prévision d'une hausse probable du PIB « autour » de 0,1 %, plus optimiste que l’Insee qui anticipe une baisse de 0,2 % . Au cours des premières semaines de 2023, la croissance française garderait la tête hors de l'eau avec, selon la Banque de France, une stabilité du PIB au cours de janvier.

« L'activité en France résiste mieux que prévu », s'est réjoui sur Radio Classique le gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau. Bien sûr, l'horizon est loin d'être dégagé et les incertitudes nombreuses. La dynamique « ralentit » et est désormais sur une « croissance légèrement positive ». « Ça tient », a souligné le gouverneur. Il estime que « la France va éviter le scénario d'un atterrissage brutal ».

Dans le détail, l'enquête réalisée auprès de 8.500 chefs d'entreprise, entre le 20 décembre et le 5 janvier, montre que l'activité a continué à croître en décembre dans l'industrie, les services et le bâtiment, et ce, plus fortement qu'anticipé le mois précédent. C'est notamment le cas dans les produits informatiques, électroniques et optiques, la pharmacie, l'automobile, et les autres produits industriels. Par contraste, elle recule dans les produits en caoutchouc et plastique.

Cerise sur le gâteau, les tensions sur les chaînes d'approvisionnement se sont atténuées ces derniers mois. Seules 41 % des entreprises industrielles estiment qu'elles représentent toujours un problème. Loin du pic de 64 % enregistré en avril. Même constat dans le bâtiment où seuls 33 % des chefs d'entreprise pointent ce problème.

De même, la crise énergétique semble devoir moins peser. Un peu moins du quart des entreprises indique que leur activité a été affectée en décembre par ce problème. « Une proportion à peu près inchangée depuis octobre », souligne la Banque de France, avant d'ajouter que « pour les trois prochains mois, près du tiers des entreprises s'attendent à un impact (faible ou fort) sur leur activité ».

Pour autant, comme l'a rappelé parallèlement lors d'un point presse Olivier Garnier, le directeur général de la Banque de France, « il y a un niveau d'inquiétude sur le futur qui reste élevé ». De ce fait, le scénario d'une récession « limitée et temporaire » n'est toujours pas à exclure.

En janvier, l'activité serait stable dans le bâtiment et progresserait en ordre dispersé selon les anticipations des chefs d'entreprise interrogés. La hausse serait limitée dans les services et l'industrie, avec de fortes disparités sectorielles : repli dans l'habillement ou le caoutchouc-plastique notamment, mais hausse dans la pharmacie, l'automobile ou l'aéronautique.

Dans l'industrie, « l'opinion sur les carnets de commandes continue de se replier tout en restant au-dessus de sa moyenne de long terme, alors que celle sur les stocks continue de monter significativement au-dessus de sa moyenne », souligne la Banque de France. Cette situation pourrait peser sur l'activité industrielle.

Auditionné par la Commission des finances du Sénat plus tard dans la matinée, François Villeroy de Galhau a aussi pointé la dégradation de la situation de trésorerie des entreprises. « L'allongement des délais de paiement aux PME et TPE de la part de certaines entreprises de plus grande taille n'est pas acceptable », a-t-il insisté. Selon la Banque de France, 16 milliards d'euros de trésorerie seraient indûment captés par ces grandes entreprises.

En revanche, la résilience des entreprises se lit dans l'absence d'alerte sur le remboursement des prêts garantis par l’Etat (PGE). « Nous avons reçu en 2022 598 demandes de restructuration des PGE, c'est moins de 0,1 % du nombre total » a indiqué le gouverneur de la Banque centrale qui a fermé la porte à un « rééchelonnement généralisé ».

**L’AGENDA DU 12 janvier 2023**

**14h30 aux Etats-Unis**

Inflation en décembre

Inscriptions hebdomadaires au chômage

**16h30 aux Etats-Unis**

Evolution hebdomadaire des stocks de gaz